

Dans mon intervention d'aujourd'hui, je voudrais traiter de trois questions :

- premièrement, la nature fragile du système de réglementation commerciale dont l'édification nous a demandé tellement de travail, et le net impératif d'honorer les engagements pris à Marrakech;
- deuxièmement, la nécessité de consolider les résultats de l'Uruguay Round et de maintenir le mouvement de libéralisation du commerce; et
- troisièmement, une proposition spécifique qui permettrait à l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] de mieux nous aider à atteindre notre objectif commun d'ouverture des marchés.

Certains pourront dire que nous méritons une année sabbatique; mais il est évident que le monde ne va pas nous l'accorder. Les événements récents viennent nous rappeler que d'importantes questions commerciales ne sont pas encore réglées.

Nos efforts doivent de plus en plus viser à éliminer les obstacles au commerce posés par les politiques nationales, ainsi que les mesures encore appliquées à la frontière.

Nous reconnaissons tous qu'il est primordial de bâtir une OMC [Organisation mondiale du commerce] solide et capable de superviser efficacement le fonctionnement du système commercial multilatéral. Nous n'y sommes clairement pas encore parvenus. Il faut bien plus que des ressources additionnelles pour s'acquitter d'un mandat élargi. Il nous faut l'engagement des gouvernements – et surtout de ceux qui sont représentés ici – de renoncer aux mesures non conformes aux nouvelles règles. Il faut nous engager à nous en remettre aux nouvelles procédures de règlement des différends – plutôt qu'aux mesures de rétorsion – lorsqu'il s'avère impossible de trouver des solutions négociées. Il nous faut aussi, et c'est le plus important, mobiliser la volonté politique requise pour faire progresser le programme commercial, pour s'attaquer à de nouvelles questions ainsi que pour améliorer et renforcer l'ensemble du système.

Croyons-nous vraiment au système de réglementation et à la libéralisation du commerce? Ou s'agit-il seulement de belles paroles? Nous avons investi beaucoup de temps et d'efforts dans l'édification d'un meilleur système de règlement des différends dans le cadre de l'OMC. Les menaces, les contre-menaces et, pire encore, l'utilisation de mesures commerciales punitives risquent de compromettre nos réalisations si difficilement acquises.

Par ailleurs, de sérieux obstacles à l'accès aux marchés et des restrictions nettement discriminatoires sont encore maintenus – et pas seulement dans certains pays. L'accentuation des frictions commerciales ne veut pas dire que nous avons mené la